

Dimba Pierre explique les réformes entreprises pour renforcer la gouvernance de la santé



Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (CMU), Pierre N'Gou Dimba, a expliqué jeudi 31 octobre 2024, à Abidjan, les réformes entreprises par son département pour renforcer la gouvernance en matière de santé en Côte d'Ivoire. Selon M. Dimba, ces réformes s'évaluent à deux niveaux. D'une part le versant clinique qui a vu l'opérationnalisation à ce jour de 2 700 Etablissements sanitaires de premier contact (ESPC), 104 hôpitaux généraux, 21 Centres hospitaliers régionaux (CHR), cinq Centres hospitaliers universitaires (CHU) et sept établissements spécialisés. Le versant administratif, a-t-il affirmé, comprend 113 directions départementales de la santé, 33 directions régionales encadrées par deux directions générales et des directions centrales chapeautées par le cabinet. « La réforme hospitalière en cours a apporté des innovations majeures au système hospitalier en transformant les établissements sanitaires en Établissements publics hospitaliers (EPH) avec une personnalité morale et une autonomie de gestion, afin d'accroître leurs capacités à dispenser des prestations de qualité répondant aux besoins de santé des populations », a souligné le ministre. En termes de statistiques, il a annoncé un effectif des ressources humaines du secteur s'élevant à plus de 52 000 agents, 15 millions de personnes enrôlées à la Couverture maladie universelle (CMU) avec cinq millions de cartes

produites, la disponibilité du sang et des produits sanguins avec la réduction du prix de cession à 3 000 FCFA aussi bien dans le secteur public qu'au privé depuis 2022. Pierre Dimba a aussi parlé des progrès enregistrés dans la lutte contre certaines pandémies comme le paludisme (49 000 enfants déjà vaccinés), la tuberculose (baisse de l'incidence de 31%), le VIH-SIDA (baisse du taux de prévalence à 1,82% depuis 2023).

Issa Coulibaly